



Traité Betsa

Michna 9 - Chapitre 1

בית שמאי אומרין, אין משלחין ביום טוב אלא מנות; בית הלל
אומרין, משלחין בהמה חיה ועוף, חיים ושחוטים. משלחים יינות
שמנים וסלתות וקטניות, אבל לא תבואה; רבי שמעון מתיר אף
בתבואה.

L'Ecole de Chamaï dit : « On ne [s']envoie [les uns aux autres], un jour de fête, que des portions [prêtes] ». L'Ecole d'Hillel dit : « On peut [s']envoyer des bêtes, domestiques ou sauvages, de la volaille, qu'elles soient vivantes ou abattues ; on peut s'envoyer du vin, de l'huile, de la semoule, des légumes secs ; mais pas de céréales ». Rabbi Chim'on permet les céréales.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions